

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-129 DU 13 MARS 2008

Chargeant Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce de l'intérim de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances pour compter du mercredi 12 mars 2008.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin
- Vu la Proclamation le 29 mars 2007 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le Décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2008-127 du 12 mars 2008 chargeant Monsieur Pascal Irénée KPOUPAKI, Ministre d'Etat, Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique de l'intérim du Président de la République pour compter du 12 mars 2008 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce pour compter du mercredi 12 mars 2008.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 mars 2008

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent,
le Ministre d'Etat, Chargé de la Prospective, du
Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique
assurant son intérim

Pascal Irénée KOUPAKI

